

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Loisance - Minette**

Station de qualité : **04162200**

La Servais

Cours d'eau : **Minette**

Superficie du territoire d'action : 173 km²

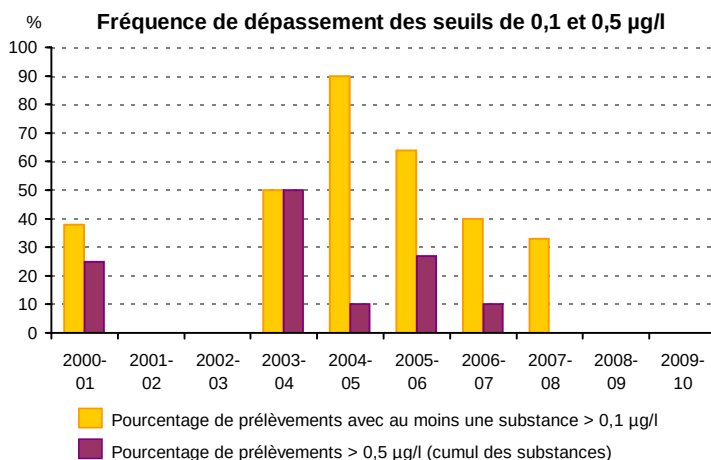
Superficie du bv du cours d'eau : 91 km²

Superficie du bv de la station : 80 km²

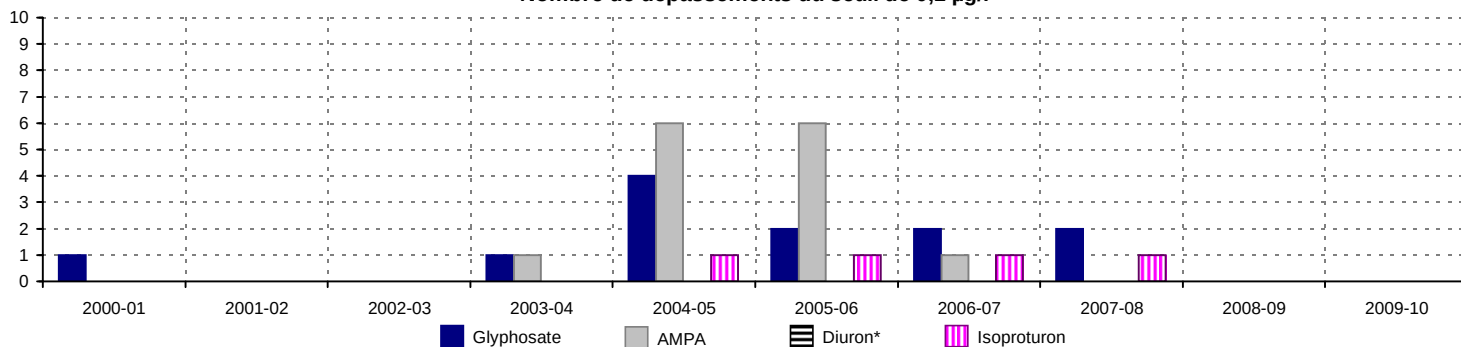
Sources de données : Syndicat intercommunal des Eaux du Pays Coglais, Syndicat intercommunal des bassins de la Loisance et de la Minette

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	15	0	0	2	6	6	5	3	2	0
Nb total de substances quantifiées	7	-	-	2	3	4	3	2	0	-
Nb de prélèvements	8	0	0	2	10	11	10	9	1	0
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	3	-	-	1	9	7	4	3	0	-
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	2	-	-	1	1	3	1	0	0	-
Concentration cumulée maximale (µg/l)	1,46	-	-	1,53	0,52	0,95	0,51	0,32	-	-
Nb de substances cumulées	4	-	-	2	2	2	1	1	-	-



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
2,4-D	2	2	2	0,97
AMPA	20	17	14	0,86
Alachlore*	2	2	2	0,77
Glyphosate	42	21	12	0,67
Atrazine*	16	5	4	0,32
Isoproturon	22	5	4	0,27
Atrazine déséthyl	19	2	1	0,12
Simazine*	2	1		0,05

• Suite à l'arrêt du suivi BEP entre septembre 2001 et août 2004, les années hydrologiques 2001-2002 et 2002-2003 sont sans données et l'année 2003-2004 est incomplète.

En 2009 et 2010, seules des analyses par test ELISA de glyphosate, de diuron* et d'isoproturon ont été réalisées. Or, dans le cadre de la synthèse, seules les analyses réalisées par méthode de chromatographie sont retenues car jugées plus fiables. Sur les 2 années hydrologiques correspondantes, 1 seul prélèvement (octobre 2008) est donc pris en compte en 2008-2009, pour lequel aucune substance n'a été quantifiée. Cette fiche de synthèse reprend donc en partie les commentaires rédigés lors des synthèses précédentes.

• Peu de dépassements du seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées ont été constatés sur la période étudiée, 1 substance au plus ayant été quantifiée pour chaque prélèvement. En revanche, les concentrations mesurées dépassent le seuil de 0,1 µg/l dans 30 à 90 % des prélèvements entre 2003-2004 et 2007-2008.

• Glyphosate : La fréquence annuelle de dépassement du seuil de 0,1 µg/l est stable entre 2005-2006 et 2007-2008 autour de 25 %. La concentration maximale mesurée est 0,67 µg/l en septembre 2004 pour l'ensemble de la période étudiée.

• AMPA (produit de dégradation du glyphosate) : Malgré une quantification quasi systématique entre 2004 et 2007 et de nombreux dépassements du seuil de 0,1 µg/l, cette substance n'a pas été recherchée en 2007-2008. Le maximum sur l'ensemble du suivi a été relevé en septembre 2004 avec 0,86 µg/l.

• Diuron* : Rarement recherchée, cette substance n'a pas été quantifiée au cours du suivi.

• Isoproturon : La fréquence annuelle de dépassement des 0,1 µg/l est stable autour de 20 %. La plus forte concentration mesurée est 0,27 µg/l en février 2006 pour la période.

• Malgré une fréquence d'échantillonnage significative entre 2004-2005 et 2007-2008, la faible diversité des substances recherchées sur la Minette au cours des dernières années constitue une limite importante à l'évaluation de la contamination du bassin versant par les pesticides, d'autant plus que des substances autres que le glyphosate, le diuron et l'isoproturon ont déjà été quantifiées (en 2000-2001 par exemple).

Si les résultats disponibles semblent témoigner d'une contamination modérée par les pesticides, ils montrent également une situation préoccupante pour le glyphosate et son métabolite l'AMPA qui présentent un grand nombre de dépassements de seuil au cours de la période étudiée.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage